

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01197

Numéro SIREN : 529 255 242

Nom ou dénomination : J.T.F.

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2020 sous le numéro de dépôt 219

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/01/2020

Numéro de dépôt : 2020/219

Déposant :

Nom/dénomination : J.T.F.

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 529 255 242

N° gestion : 2010 B 01197



CERTIFIÉ CONFORME **Liasse fiscale**Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS JTF** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **ZONE COMMERCIALE RUE DE LA MARSEILLAISE 60740 SAINT MAXIMIN** Date de l'exercice précédent : **12**

Numéro SIRET : **5 2 9 2 5 5 2 4 2 0 0 0 1 6** Néant ☐ *

		Exercice N clos le 31/12/2018				
		Baut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 000	15 000		
	Fonds commercial (I)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	278 172	264 315	13 857	
	Autres immobilisations corporelles	AT	750 787	447 184	303 603	
	Immobilisations en cours	AV				
	Avances et acomptes	AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
ACTIF CIRCULANT	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières *	BH	46 215		46 215	
	TOTAL (II)	BJ	1 090 174	726 499	363 675	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
Marchandises		BT	1 141		1 141	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV				
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX			
		Autres créances (3)	BZ	70 491		70 491
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			
DIVERS	Disponibilités	CF	50 606		50 606	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 112		5 112	
	TOTAL (III)	CJ	127 350		127 350	
	Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
		Pénalités de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif *	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 217 524	726 499	491 026

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

FITECO
 Expertise comptable - Conseil - Audit


Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS JTF		Exercice N		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)	DA	20 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD	2 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	20 000				
	Report à nouveau	DH	154 218				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 142				
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
		TOTAL (I)	DL	206 360			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	88 621				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	102 343				
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 686				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Autres dettes	EA	42 017					
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB					
	TOTAL (IV)	EC	284 666				
	Ecart de conversion passif *	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	491 026				
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C					
		1D					
		1E					
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	215 026					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	468					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE


FITECO
 Expertise comptable Conseil Audit


③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS JTF		Néant ☐ *			
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	21 314	FB	FC	21 314	
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	553 628	FH	FI	553 628
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	574 943	FK	FL	574 943	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	826	
	Autres produits (1) (11)				FQ	193	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	575 961
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	14 192
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(1 141)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	307 695
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 052
	Salaires et traitements *					FY	141 596
	Charges sociales (10)					FZ	45 358
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations Sur actif circulant : dotations aux provisions *	dotations aux amortissements *		GA	91 675	
			dotations aux provisions		GB		
			Pour risques et charges : dotations aux provisions		GC		
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	(1 391)
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	612 035
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(36 074)	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	54
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	54	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 841
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	1 841	
Total des charges financières (VI)					GV	(1 786)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(37 860)	

(RNBVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE


FITECO
 Expertise comptable - Conseil - Audit


④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS JTF</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	48 957
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Repenses sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 957
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	204
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	409
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	613
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	48 344
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	341
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	624 972
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	614 830
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 142
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { Crédit bail mobilier * Crédit bail immobilier	HP	38 134
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	826
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	(1 424)
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Charges / produits exceptionnels / opérations de gestion		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges / produits exceptionnels / cessions immobilisations		409	48 957
Autres Charges / produits exceptionnels			
QP de subventions			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N-1	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019 : Etat préliminaire.

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE


FITECO
 Expertise comptable - Conseil - Audit


ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 491 025,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 142,42 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

PLAN DE SAUVEGARDE :

En date du 05/09/2018, la société JTF a fait l'objet d'une ouverture de procédure de sauvegarde.
Lors du jugement du 24 octobre 2018, le tribunal de commerce de Compiègne a maintenu la période d'observation jusqu'au 5 mars 2019.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	1 031 983	7 929	10 953	1 028 959
Immobilisations financières	46 215			46 215
TOTAL	1 093 198	7 929	10 953	1 090 174

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	630 367	91 675	10 544	711 499
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	645 367	91 675	10 544	726 499

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	15 000	15 000	0	7 ans
Matériel industriel	278 172	264 315	13 857	de 3 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	746 924	443 876	303 048	de 4 à 10 ans
Mat et mob bureau et informati	3 864	3 309	555	de 3 à 5 ans
TOTAL	1 043 959	726 499	317 460	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 215		46 215
Actif circulant et charges d'avance	75 603	75 603	
TOTAL	121 818	75 603	46 215

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 944
Disponibilités	
TOTAL	17 944

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20000	1,00	20 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20000	1,00	20 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	88 621	19 161	69 460	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	102 343	102 343		
Dettes fiscales et sociales	51 686	51 686		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 017	42 017		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	284 666	215 206	69 460	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société JTF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SCOTIA.

En effet, la société JTF a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2015.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

- SARL SCOTIA, société mère
- SAS JTF, société fille

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale indique que la charge d'impôt supportée par la société JTF est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 8210 €.

Le CICE 2018 totalise 8210 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles	3 438					
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier	106 263					
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	109 701					

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	82 712		

Engagements en matière de retraite
Compte tenu de son caractère non significatif, le montant des engagements retraite de l'entreprise vis à vis de son personnel n'a pas été évalué.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	38 937	35 942	74 880
TOTAL	38 937	35 942	74 880

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	35 942	68 889		104 831
TOTAL	35 942	68 889		104 831

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		1 585		1 585
TOTAL		1 585		1 585

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	181 295
TOTAL	181 295

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	158 468	49 037	31 694	77 737
TOTAL	158 468	49 037	31 694	77 737

SOCIETE JTF

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Rue de la Marseillaise - Zone Commerciale
60740 SAINT-MAXIMIN
529 255 242 R.C.S. COMPIEGNE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 28 JUIN 2019

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Il est rappelé que la société a dégagé au 31 décembre 2018 un bénéfice de 10.142 euros

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte « Autres Réserves » pour 10.142 euros

En sus, il est proposé d'affecter le compte « Report à nouveau » créditeur de 154.218 euros au compte « Autres Réserves ».

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNQUE EN DATE DU 28 JUIN 2019

L'Associée Unique constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 10.142 euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte « Autres Réserves » pour 10.142 euros

En sus, l'Associée Unique décide d'affecter le compte « Report à nouveau » créditeur de 154.218 euros au compte « Autres Réserves ».

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au Tableau de l'Ordre
de la Région Picardie-Ardenne

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie
Régionale d'Amiens

Jean-Marie MANLAY
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes inscrit

I
G
E
X
A

JTF

Société par actions simplifiée

au capital de 20 000 €

Siège social : Rue de la Marseillaise

Zone Commerciale

60740 Saint Maximin

R.C.S : 529 255 242 RCS Compiègne

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018



Siège social : ZAET Creil-St Maximin - 55, rue Galilée
BP 90120 - 60315 CREIL Cedex
N° SIRET 384 313 565 00028 - NAF 6920Z - RC Compiègne B 384 313 565
N° TVA Intracom : FR65 384 313 565

Tél. : 03 44 24 87 28
Fax : 03 44 64 90 91
e-mail : jean-marie.manlay@secsa.fr





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2018

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée JTF

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée JTF relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe en page 14. Nous rappelons que la société JTF a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde en date du 05/09/2018. Par jugement du tribunal de commerce de Compiègne en date du 24 octobre 2018 la période d'observation a été maintenue jusqu'au 05/03/2019 puis ensuite prorogée jusqu'au mois de septembre 2019.

Page 2 sur 5





Le principe de la continuité d'exploitation a été apprécié et retenu en tenant compte de ces renseignements.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

Page 3 sur 5





s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Creil, le 14/06/2019

IGEXA

Commissaire aux comptes

Jean-Marie MANLAY

Commissaire aux comptes signataire

Page 4 sur 5





A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final horizontal stroke.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.





A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a final horizontal stroke.

ÉTATS FINANCIERS

Bilan Actif

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et licences	15 000	15 000		
Fonds commercial (1)				
Autres				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	278 172	264 315	13 857	24 295
Autres	750 787	447 184	303 603	377 321
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	46 215		46 215	46 215
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	1 090 174	726 499	363 675	447 831
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 141		1 141	
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	70 491		70 491	76 018
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	50 606		50 606	26 401
Charges constatées d'avance (3)	5 112		5 112	8 841
ACTIF CIRCULANT (II)	127 350		127 350	111 261
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	1 217 524	726 499	491 026	559 092
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE


FITECO
Finances Impôts - Comptes - Audit


Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 20 000)	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 000	477
Report à nouveau	154 218	154 218
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	10 142	19 523
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	206 360	196 217
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS (III)		
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	88 621	107 757
Emprunts et dettes financières divers		123 991
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 343	89 442
Dettes fiscales et sociales	51 686	41 685
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 017	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES (IV)	284 666	362 875
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	491 026	559 092
(1) Dont à plus d'un an	69 640	82 712
(2) Dont à moins d'un an	215 026	280 163
(3) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	468	488
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	31/12/2018			31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	21 314		21 314	32 199
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	553 628		553 628	648 241
Chiffres d'affaires nets	574 943		574 943	680 440
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			826	4 882
Autres produits			193	20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			575 961	685 342
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises			14 192	19 379
Variation de stock			-1 141	
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (5)			307 695	372 058
Impôts, taxes et versements assimilés			14 052	15 128
Salaires et traitements			141 596	118 018
Charges sociales			45 358	34 110
Dotations aux amortissements sur immobilisations			91 675	97 083
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			-1 391	14 463
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			612 035	670 238
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			-36 074	15 104
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			54	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			54	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 841	4 013
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			1 841	4 013
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-1 786	-4 013
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			-37 860	11 091

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	48 957	10 591
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	48 957	10 591
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	204	173
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	409	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	613	173
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	48 344	10 418
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	341	1 985
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	624 972	695 933
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	614 830	676 410
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	10 142	19 523
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs		
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	38 134	35 902
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2018	31/12/2017	Variation	%
Ventes de marchandises	21 314	32 199	- 10 885	-33,81
- Coût direct d'achat	14 192	19 379	- 5 187	-26,77
+/- Variation du stock de marchandises	-1 141		- 1 141	N/S
Marge commerciale (I)	8 264	12 820	- 4 556	-35,54
Taux de marge commerciale	38,77 %	39,81 %		
+ Production vendue	553 628	648 241	- 94 613	-14,60
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	553 628	648 241	- 94 613	-14,60
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	3 838		3 838	N/S
Marge brute sur production (II)	549 791	648 241	- 98 450	-15,19
Taux de marge brute sur production	99,31 %	100,00 %		
MARGE BRUTE GLOBALE (I + II)	558 055	661 061	- 103 006	-15,58
Taux de marge brute globale	97,06 %	97,15 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	303 858	372 058	- 68 200	-18,33
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	254 197	289 003	- 34 806	-12,04
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	44,21 %	42,47 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	14 052	15 128	- 1 076	-7,11
- Salaires et traitements	141 596	118 018	23 578	19,98
- Charges sociales	45 358	34 110	11 248	32,98
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	53 192	121 747	- 68 555	-56,31
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	9,25 %	17,89 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	91 675	97 083	- 5 408	-5,57
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	193	20	173	865,00
- Autres charges de gestion courante	-1 391	14 463	- 15 854	109,62
+ Transfert de charges d'exploitation	826	4 882	- 4 056	-83,08
RESULTAT D'EXPLOITATION (hors charges et produits financiers)	-36 074	15 104	- 51 178	338,84
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-6,27 %	2,22 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	54		54	N/S
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	1 841	4 013	- 2 172	-54,12
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-37 860	11 091	- 48 951	441,36
Résultat courant / chiffre d'affaires	-6,59 %	1,63 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	48 957	10 591	38 366	362,25
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except*.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	204	173	31	17,92
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	409		409	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	48 344	10 418	37 926	364,04
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	341	1 985	- 1 644	-82,82
RESULTAT NET COMPTABLE	10 142	19 523	- 9 381	-48,05
Résultat net / chiffre d'affaires	1,76 %	2,87 %		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 491 025,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 10 142,42 E.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

PLAN DE SAUVEGARDE :

En date du 05/09/2018, la société JTF a fait l'objet d'une ouverture de procédure de sauvegarde.
Lors du jugement du 24 octobre 2018, le tribunal de commerce de Compiègne a maintenu la période d'observation jusqu'au 5 mars 2019.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	1 031 983	7 929	10 953	1 028 959
Immobilisations financières	46 215			46 215
TOTAL	1 093 198	7 929	10 953	1 090 174

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 000			15 000
Immobilisations corporelles	630 367	91 675	10 544	711 499
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	645 367	91 675	10 544	726 499

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	15 000	15 000	0	7 ans
Matériel industriel	278 172	264 315	13 857	de 3 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	746 924	443 876	303 048	de 4 à 10 ans
Mat et mob bureau et informati	3 864	3 309	555	de 3 à 5 ans
TOTAL	1 043 959	726 499	317 460	

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 215		46 215
Actif circulant et charges d'avance	75 603	75 603	
TOTAL	121 818	75 603	46 215

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 944
Disponibilités	
TOTAL	17 944

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	20000	1,00	20 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	20000	1,00	20 000

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	88 621	19 161	69 460	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	102 343	102 343		
Dettes fiscales et sociales	51 686	51 686		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	42 017	42 017		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	284 666	215 206	69 460	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société JTF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SCOTIA.

En effet, la société JTF a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223 A du CGI à compter du 01/01/2015.

Le groupe est constitué des sociétés suivantes :

- SARL SCOTIA, société mère
- SAS JTF, société fille

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale indique que la charge d'impôt supportée par la société JTF est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité des entreprises

Le CICE est comptabilisé en fonction de l'engagement des charges de rémunérations éligibles.

Il a été comptabilisé en diminution des charges de personnel

Le montant inscrit en compte de résultat au cours de l'exercice est de 8210 €.

Le CICE 2018 totalise 8210 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles	3 438					
Intérêts à échoir sur emprunts						
Engagements de crédit-bail mobilier	106 263					
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	109 701					

Engagements financiers (suite)

Dettes garanties par des sûretés réelles	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	82 712		

Engagements en matière de retraite

Compte tenu de son caractère non significatif, le montant des engagements retraite de l'entreprise vis à vis de son personnel n'a pas été évalué.

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	38 937	35 942	74 880
TOTAL	38 937	35 942	74 880

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	35 942	68 889		104 831
TOTAL	35 942	68 889		104 831

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations		1 585		1 585
TOTAL		1 585		1 585

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	181 295
TOTAL	181 295

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété				
	Valeur d'origine	Dotations antérieures	Dotations de l'exercice	Valeur nette comptable
Immobilier Matériel et outillage Autres immobilisations	158 468	49 037	31 694	77 737
TOTAL	158 468	49 037	31 694	77 737

DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

 **FITECO**
EXPERTISES FINANCIÈRES - CONTRÔLES - AUDIT
